## Les crédits

aux agriculteurs canadiens. Il n'a guère fait mieux en 1991.

Des manifestations monstres ont alors eu lieu dans tout le pays, et le gouvernement a finalement accordé une certaine aide financière aux agriculteurs; bien sûr, ces derniers n'ont pas touché un sou au cours de l'année civile 1991. En fait, la majeure partie de l'aide à ces secteurs sera versée en 1992, et c'est cela qui explique les versements plus élevés qui figurent dans le Budget des dépenses principal de cette année.

Même avec une armée d'experts et de comptables, le ministère n'a pu expliquer au Comité de l'agriculture à qui cette aide supplémentaire sera versée ni quand.

Le gouvernement nous dit que tout va aller beaucoup mieux maintenant qu'il a établi le Régime d'assurance du revenu brut, lequel est conçu pour garantir aux producteurs un revenu brut en fonction d'une certaine superficie de terre; ils toucheront tant par acre.

Ce régime est défectueux à maints égards. Le mécanisme de mise en oeuvre n'est pas aussi sûr qu'il devrait l'être. Le gouvernement a déjà fait certains rajustements à ce chapitre. La neutralité du régime sous le rapport des marchés, de la production et des obligations internationales du Canada en vertu du GATT est très douteuse.

Ce qu'il faut retenir, c'est que le gouvernement a procédé à un déchargement massif, si je puis m'exprimer ainsi; il s'est déchargé de la majeure partie du coût de ces programmes sur le dos des provinces et des producteurs. Par exemple, jetons un coup d'oeil aux sommes pharamineuses qu'il a versées en 1987 et 1988; c'était peu de temps avant les élections générales de 1988, et le gouvernement tenait à bien paraître; en fait, c'était le temps d'acheter des votes.

Ces deux années-là, le gouvernement a versé en tout, dans le cadre de ces programmes, 2,8 ou 2,6 milliards de dollars. Durant ces années-là la contribution des producteurs a été de quelque 250 millions de dollars en 1987 et de 313 millions de dollars en 1988, ce qui représentait pratiquement le montant de leurs primes d'assurance-récolte.

Prenons les paiements estimatifs pour l'année 1993—la première année où aucun paiement additionnel ne serait effectué dans le cadre de certains programmes annoncés l'an dernier—on estime à 1,6 milliard de dollars les paiements qui seront effectués au titre des programmes dans tout le pays. On estime les paiements qui seront effectués dans tout le pays à 1,6 milliard de dollars, dont une contribution de 900 millions de dollars de la part du gouvernement fédéral, de 732 millions de dollars de la part de la province, et jusqu'à 650 millions, soit le double

par rapport aux années 1987 et 1988, de la part des producteurs. On est donc témoin d'un gouvernement fédéral qui se décharge d'un fardeau énorme et qui réduit considérablement les avantages par rapport à 1987 et 1988.

## • (1150)

Le gouvernement est en train de mettre en place un système qui sera financé principalement par les gouvernements provinciaux et les agriculteurs. En fait, les avantages tirés de ce système seront pas mal compensés du moins si l'on en croit les calculs effectués par le ministère, les gouvernements provinciaux et les producteurs eux-mêmes.

Les agriculteurs qui pensent que le programme mis en place va vraiment leur procurer d'importants paiements et des garanties subtantielles seront déçus. Si l'on en croit les prévisions du gouvernement, les avantages ne seront pas considérables. En fait, malgré la mise en place de ce programme, le revenu agricole qui sera réalisé à compter de 1993 dans l'ouest du Canada devrait retomber, d'après les prévisions du gouvernement, à un niveau inférieur à celui de 1986. Il diminuera encore de 11 p. 100 en 1994, et de nouveau en 1995, 1996 et 1997.

Le gouvernement prévoit que le revenu agricole net sera extrêmement faible au cours des prochaines années, et ce malgré la mise en place d'un programme qui va coûter aux producteurs et aux gouvernements provinciaux des centaines de millions de dollars tout ça parce que le gouvernement leur a refilé ses responsabilités.

Pour certaines provinces, dont la Saskatchewan, où une grande partie des revenus provient de l'agriculture et où la population est peu nombreuse et l'endettement considérable, ces contributions ou ces paiements à verser représenteront un poids très lourd.

Ce scénario dure depuis un an, le gouvernement se déchargeant de sa responsabilité sur les gouvernements provinciaux et les producteurs, et engendre probablement la plus grande incertitude de l'histoire de l'Ouest canadien, mais au même moment, dans le secteur des céréales et des oléagineux, une autre incertitude sans précédent entoure la question de la gestion de l'offre.

Cette situation a donc abouti, le 21 février dernier, à un sinistre rassemblement sur la colline, auquel ont participé de 30 000 à 40 000 producteurs venant de partout au Canada, de l'Île-du-Prince-Édouard à la Colombie-Britannique en passant par l'Ontario, le Québec et les Maritimes. Des agriculteurs de toutes les provinces y ont participé parce qu'ils craignaient d'être laissés pour compte dans les négociations du GATT.